

Marc-Edmond Chantre, l'homme qui traquait les militants rouges

PARUTION • *Un éclairage nouveau sur l'histoire du Comité suisse d'action civique et sur la lutte anticommuniste en terres vaudoises.*

ARNAUD CREVOISIER

Element structurant de la politique intérieure suisse pendant la Guerre froide, l'anticommunisme a aussi été une affaire d'offices. Dans le contexte de lutte contre l'influence soviétique, le Comité suisse d'action civique (CSAC) a ainsi joué un rôle particulièrement actif, quoique souvent méconnu. Un ouvrage paru récemment* apporte un éclairage nouveau sur ses activités, que seuls quelques travaux d'historiens comme Karl Odermatt et Pierre Jeanret avaient jusqu'à présent documentées.

L'auteur, Julien Sansonnens, a pu s'appuyer sur des sources encore inexploitées: les archives personnelles de Marc-Edmond Chantre (1918-1986), fondateur et dirigeant de l'organisation jusqu'à sa dissolution en 1965. Ce fonds fut retrouvé après sa mort devant son domicile d'Aubonne, dans un carton destiné aux ordures. Découvert par un militant popiste, il fut par la suite déposé aux Archives cantonales.

Médias surveillés

Le CSAC voit le jour en 1948, dans le sillage du coup de Prague, qui agit comme un détonateur dans l'opinion publique suisse. Chantre veut s'opposer à la «pénétration» des idées communistes par une contre-offensive permanente, organisée dans un cadre professionnalisé et distinct des partis politiques. Car, selon lui, «il serait vain de croire qu'il peut suffire de lutter (...) sur le terrain électoral seulement».

La collecte et la diffusion d'informations sur les pays de l'Est et les activités communistes en Suisse occupent une place importante. Outre la publication d'un mensuel, le «Bulletin national d'information», le CSAC abreuve les journaux d'articles et de réflexions. Les médias (de même que les milieux intellectuels et étudiants, les ciné-clubs et les activités de jeunesse) font aussi l'objet d'une attention et d'une surveillance particulières, Chantre les considérant comme perméables aux thèses d'extrême gauche. A la radio et à la télévi-



Affiche anticommuniste genevoise, non datée mais postérieure à 1932. La référence aux «faits tragiques du 9 novembre» se rapporte à la fusillade de Plainpalais, le 9 novembre 1932. DR

sion, dont les programmes sont scrupuleusement suivis, il réclame «une épuration des émissions tendancieuses».

L'officine poursuivait une stratégie d'asphyxie de la presse communiste

L'officine poursuit également une stratégie d'asphyxie de la presse communiste, en faisant pression sur ses annonceurs. En témoignent ces lettres adressées par Chantre à des commerçants lausannois et genevois ayant publié des réclames dans «La Voix Ouvrière», l'organe

du Parti suisse du travail (PST-POP).

Le comité, qui recrute ses membres par cooptation, compte dans ses rangs des responsables politiques (dont le conseiller fédéral en exercice Paul Chaudet) et militaires (le colonel-brigadier Roger Masson), mais surtout une majorité d'industriels. Son principal bailleur de fonds n'est d'ailleurs autre que la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), une des deux faïtières patronales ancêtres d'Economiesuisse. Parmi ses

mécènes figurent aussi des fleurons de l'économie. Dans le canton de Vaud, on trouve l'entreprise Paillard, la BCV, Bobst, Veillon, les Câbleries de Cossonay...

Les relations entre Marc-Edmond Chantre et la société Paillard seront particulièrement étroites. La firme de Sainte-Croix le consultera à plusieurs reprises pour vérifier le profil politique d'un employé ou d'un candidat à l'embauche. C'est que, loin de se limiter à une lutte d'influence, le travail du CSAC a également consisté en une collecte de renseignements sur la personnalité des sympathisants communistes, ou supposés tels. Ces données ont fait l'objet d'un fichage systématique. Un document issu des archives de Chantre montre que les cas transmis aux entreprises étaient classés selon trois catégories: «cas certains», «cas douteux» et «apparentés ou amis» du mouvement communiste. Le nombre de sociétés ayant sollicité de tels renseignements n'est pas connu. Difficile aussi, selon l'auteur, d'estimer le nombre de personnes qui ont perdu leur emploi sur la base de ces échanges. Toujours est-il que les soutiens financiers du CSAC commenceront à décliner à partir de la fin des années 50, condamnant l'organisation à une lente agonie.

Peur du «rouge»

Au risque d'un parti pris (rappelons qu'il est vice-président du POP), Julien Sansonnens estime que certains réflexes hérités de cette «période de maccarthysme helvétique» ont la vie dure. «La peur du «rouge» (...) ressurgit épisodiquement lorsqu'aux yeux du pouvoir, les intérêts de l'Etat ou de l'économie sont menacés», écrit-il, faisant référence au traitement policier des manifestations anti-Davos et anti-G8, ainsi qu'à l'affaire de l'espionnage d'Attac Vaud par Nestlé.

*Julien Sansonnens, «Le Comité suisse d'action civique. 1948-1965», préface de Luc van Dongen, éditions de L'Aire, 2012.